



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

N° d'enregistrement au RNCP : 36648 le 01/07/2022 par ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE SECURITE PRIVEE (ADEF)

Durée :	175 heures + 7 heures d'examen	Tarif :	Cf. devis
Modalités d'accès :	-Retour de convention de formation et de mise à disposition signée par le client, -Le cas échéant, retour de l'accord de prise en charge de l'OPCO, -documents justifiant les pré requis -Le cas échéant, merci de contacter notre référent PSH (coordonnées ci-dessous).	Délais d'accès :	Dès retour des documents de formation, de mise à disposition et de prise en charge OPCO. Une demande auprès du S.D.I.S du lieu de formation doit être faite au moins deux mois avant la date prévue de l'examen
Personnes en situation de handicap (PSH) :			
Modalités d'organisation :	Dates de la formation : Horaires de formation : Lieu de la formation :	Selon planification 8h30-12h00 / 13h00-16h30 AFSIA – 08090 ST LAURENT	Nombre de participants : 1 à 12 Organisation de la formation : présentiel, en continu
Public visé :	Tout public majeur désirant exercer la fonction d'agent de prévention et de sécurité privée		
Prérequis :	Etre agé de 18 ans minimum Etre en possession de l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS Etre agé de 18 ans minimum Etre en possession de l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS Etre en possession d'un diplôme minimum brevet des collèges ou test B1 Maîtriser la langue française Pour les ressortissants étrangers hors UE le titre de séjour doit avoir été délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français		
Objectifs :	Acquérir les connaissances, compétences règlementaires et techniques d'agent de prévention et de sécurité Etre capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles Obtenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour l'activité de surveillance humaine en sécurité privée		
Méthodes pédagogiques mobilisées :	bac à feu écologique, outils informatiques, moyens de communication...	Outils pédagogiques mobilisés :	- Salle de formation équipée - Outils informatiques, vidéo projecteur, écran et tableau blanc Matériel pédagogique conforme au référentiel - Supports de cours remis aux participants - Un poste central (PC) sécurité, vidéosurveillance - SSI
Intervenant :	Formateur qualifié disposant de l'habilitation nécessaire		
Modalités d'évaluation :	Evaluation en continu sur la durée de la formation et Examen à la fin		
Sanction de la formation :	Délivrance du Titre à finalité professionnelle agent de prévention et de sécurité		
Maintien des connaissances :	3 jours (24h00) tous les 5 ans pour les personnes titulaires d'une formation SST valide 4 jours (31h00) tous les 5 ans pour les personnes qui ne sont pas à jour de formation SST		
Contact :	Service commercial et administratif : Référent technique et pédagogique : Référent PSH :	BALLAND Nathalie et TERVER Emilie TERVER Emilie BALLAND Nathalie afsia2@orange.fr 03.24.58.38.80	

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation sur : www.afsia.fr

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

RECAPITULATIF DES HEURES

	<i>Total Heures UV</i>	<i>Dont mise en pratique</i>
UV 1: SST	14	7
UV 2: Juridique	22	0
UV 3: Gestion des conflits	14	3
UV 4 : Stratégique	7	0
UV 5: Prévention des risque incendie	7	3
UV 6: Modalité d'appréhension	7	0
UV 7: Sensibilisation aux risques terroristes	13	3
UV 8: Professionnel	45	25
UV 9: Palpation et inspection des bagages	7	4
UV 10: Surveillance par des moyens electronique	7	4
UV 11: Gestion des risques	11	5
UV 12: Evenementiel	7	0
UV 13: Gestion des situations conflictuelles dégradées	7	4
UV 14: industriel spécifique	7	0
Total	175	58
Examen	7h	

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

PROGRAMME DE FORMATION DU TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE APS

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
SOCLE de base 41 heures dont 7 heures de pratique				
SOCLE de base : UV 1 – Module Secourisme, 14 heures dont 7 heures de pratique				
Module gestes élémentaires de premiers secours	Secours à personnes	Domaine de compétences 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail Domaine de compétences 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise	- Situer le cadre juridique de son intervention - Réaliser une protection adapter - Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement - Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)	14 heures (dont 7 heures de pratique) L'alternance entre la théorie et la pratique doit respecter les modalités du référentiel de certification du document de référence du dispositif de formation des SST de l'INRS



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
SOCLE de base : UV 2 – Module environnement juridique, 17 heures dont 1 heures de pratique				
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	Savoir connaître : -les dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique) - l'architecture d'ensemble - les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) - le principe d'exercice exclusif - le principe de neutralité - la détention et l'usage des armes - le port des uniformes et insignes - les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public (avec cas concrets) - les spécificités des services internes - le régime de la carte professionnelle et les téléservices.	4 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	- Respecter la déontologie professionnelle * le secret professionnel * Les principes déontologiques * Etre averti sur les délits de marchandages et les sanctions spécifiques associées	4 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Savoir l'organisation judiciaire en France : - Dualité juridictionnelle - Juridiction civile, pénale et administrative - Les responsabilités pénales et civiles - Les clauses d'irresponsabilité pénale Connaître les dispositions du code pénal relatives : - A la légitime défense, à l'état de nécessité - A l'atteinte à l'intégrité physique - A l'atteinte à la liberté d'aller et venir - les conditions légales de	3 heures

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

			rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ; - la non-assistance à personne en péril - l'omission d'empêcher un crime ou un délit	
		Application de l' article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l' article 73 du code de procédure pénale	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	Connaître la législation relative : - au respect de la vie privée - les principes et limites de la fouille - à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé - au respect du droit de propriété - à l'appropriation frauduleuse	1 heure
		Connaître les principes de la République Française	Connaître : – Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine – Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû – L'Etat de droit et le respect de l'ordre public	3 heures



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
SOCLE de base : UV 3 – Module gestion des conflits, 5 heures				
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Etre capable d'analyser les comportements conflictuels Etre capable de résoudre un conflit	Connaître : - les origines des conflits - les différents types de conflits - la stimulation et les motivations des conflits - les étapes d'un conflit - les mesures de prévention des éléments déclencheurs du conflits - traiter une agression verbale - gérer les émotions - adopter des techniques verbales - intervenir par étapes - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés	5 heures
MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
SOCLE de base : UV 4 – Module stratégique, 5 heures				
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	Connaître les outils de transmission	Savoir : - comprendre, transcrire et restituer des consignes écrites et/ou verbales	2 heures
	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	- transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents	3 heures
		Réaliser une remontée d'informations	- effectuer un compte rendu oral - rédiger un compte rendu écrit - présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre	

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DUREE MINIMALE
--------	----------	------------------------	------------------------	----------------

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

		GENERAUX	SPECIFIQUES	
SPECIALITE : 134 heures dont 55.50 heures de pratique				
Module environnement juridique, 5 heures (complément avec le tronc commun) dont 1 heure de pratique				
Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires	Savoirs : Connaître : - les sanctions afférentes au non respect des dispositions du livre VI du code de sécurité intérieure Savoir-faire : - la mise en œuvre de ces dispositions doit être abordée lors d'exercices pratiques de surveillance générale en demandant au candidat de justifier ses actions en se référant à un cadre légal	2 heures dont 1 heure de mise en situation pratique
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	Savoir-faire : Etre capable de justifier ses actions professionnelles en se référant au cadre légal dont les concepts de légitime défense.	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche	Savoir : Connaître la législation relative : - CCN 3196 / Code APE 8010Z Savoir-faire : Etre capable de justifier de ses actions professionnelles en se référant au cadre légal	1 heure

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
Module gestion des conflits, 9 heures (complément avec le tronc commun) dont 7 heures de pratique				
Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Etre capable d'analyser les comportements conflictuels Etre capable de résoudre un conflit Etre capable de gérer une situation conflictuelle	Connaître : - Evaluation de la dangerosité du conflit - Savoir gérer le conflit - Savoir gérer les conséquences du conflit Savoir-faire : Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité	9 heures dont 7 heures de mise en situation pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DUREE MINIMALE
--------	----------	------------------------	------------------------	----------------

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

		GENERAUX	SPECIFIQUES	
Module stratégique, 2 heures (complément avec le tronc commun)				
Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique	Connaître les outils de transmission	Savoir : - Connaissance élémentaire du fonctionnement d'un ordinateur.	2 heures
	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	- Utilisation d'un logiciel de traitement de texte et des principaux logiciels du métier (main courante électronique, ...)	
		Réaliser une remontée d'informations	Savoir-faire : - Rédiger une main courante - Exploiter un logiciel de main courante électronique	

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 5 - Module prévention des risques d'incendie, 7 heures dont 3 heures de pratique				
Module prévention des risques d'incendie	Connaissance des vecteurs d'incendie	Initiation au risque incendie	Savoirs : - appréhender le phénomène de l'incendie (causes, naissance...) et sa propagation - prise de conscience des risques et des effets de l'incendie sur l'homme - connaissance des mesures de prévention et particulièrement de celles concernant la sécurité des travaux par point chaud - acquisition des consignes spéciales et particulières * alarme (composition, fonctionnement d'un système de détection incendie) * consignes d'intervention * organisation de l'évacuation, modalités de déclenchement de l'alarme * mise en sécurité des installations * préparation de l'intervention des secours extérieurs (alerte et accueil des secours) - connaissance des rôles de chaque acteur et des moyens de protection propres à l'établissement - connaissance et fonctionnement des moyens	7 heures dont 3 heures de pratique

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

			de lutte contre l'incendie de première intervention <u>Savoir-faire</u> : - exercice d'extinction sur feux à combustible réels permettant de prendre en compte les difficultés d'intervention selon les classes de feux avec les moyens de première intervention - intervention coordonnée de plusieurs équipiers	
--	--	--	--	--

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 6 - Module Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier, 7 heures				
Module d'appréhension au cours de l'exercice du métier	Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté	Application de l'article 73 du code de procédure pénale Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	<u>Savoir</u> : - respecter les conditions d'appréhension fixées à l'article 73 du code de procédure pénale ; - Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères : • filière surveillance (agent de sécurité, chef de poste, agent de sécurité cynophile, agent de sécurité mobile, agent de sécurité filtrage...) • filière distribution • filière incendie <u>Savoir-faire</u> : - Etre capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires	7 heures

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 7 - Module sensibilisation aux risques terroristes, 13 heures dont 3.5 heures de pratique				

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : - définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation et à l'autorité de l'Etat) - les différents types de terrorisme (Vigipirate) - historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) - méthodologie du terrorisme - motivation du terrorisme Connaître les différents modes opératoires traditionnels : - attentats aveugles - attentats suicides - prises d'otages et exécution - attaques avec armes de guerre Connaître les différentes menaces terroristes émergentes : - la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) - la menace informatique	1 heure 30 minutes
	Connaître les niveaux de risque associés Au terrorisme	* Comprendre le niveau de risque en France - rappel : Vigipirate/ l'état d'urgence/ l'état de guerre *Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi ? - processus de raisonnement - sites sensibles, population ciblée	1 heure
	Connaître les différents matériels des terroristes	* Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, ...) et présentation d'une arme factice - les différents explosifs (solide, liquide, vrac) - les matériels improvisés (EEL), schéma de montage - déclenchement piégé,	1 heure

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

		retardement, contrôle (ceinture explosif) - sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel	
	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	* Savoir cultiver son comportement * Savoir combattre les habitudes et les routines : - être attentif, vigilant et dissuasif - respecter les procédures * Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme	1 heure
	Détecter et prévenir : les bons réflexes faces aux menaces terroristes	* Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects * Reconnaître les comportements suspects (le profiling) * Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent). * Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations	1 heure
	Savoir entretenir sa culture de la sécurité	* Savoir utiliser le retour d'expériences * Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité * Savoir s'informer	30 minutes
Réagir face à une attaque	Se protéger soi-même Protéger les autres	* Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque - actes réflexes - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique * Savoir protéger et diriger les autres vers une zone en sécurité	2 heures 30 minutes Dont 1 heure de mise en situation pratique
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	* Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à	2 heures Dont 1 heure de mise en situation pratique

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTIE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

		proximité immédiate des terroristes) ; - témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). - Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace	
	Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	* Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - attitudes et comportements - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur - connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). * Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - être un citoyen sensibilisé.	30 minutes
	Sécuriser une zone	* Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : - dans l'urgence et post-attentat - contrôle des accès - attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé - prendre en considération le risque de sur-attentat	30 minutes
Secourir	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	Connaître : - les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; - les blessures par explosions (notions : blast et projectiles).	30 minutes
	Notions de secourisme "tactique"	* Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion(s). Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : - la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ;	1 heure 30 minutes Dont 1 heure de mise en situation pratique

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

		- réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée	
	Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours	30 minutes

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 8 - Module professionnel : 45 heures dont 25 heures de pratique				
Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	Savoir : - travailler sa présentation et son attitude : * le savoir être professionnel et savoir vivre - accueillir, informer, orienter : * Base de lecture de plan - adapter sa communication verbale et non verbale - maîtriser le fonctionnement des moyens de transmission - transmettre un compte rendu oral immédiat en cours d'action - transmettre les consignes - transmettre les informations - Etre capable de gérer un appel suspect : * compte rendu d'appel * alerte aux forces de police ou de gendarmerie nationales.	8 heures Dont 4 heures de mise en situation pratique
		Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)	Savoir : - préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) - définir les possibilités d'action sur place - accueillir et intervenir en coordination avec les forces de police et gendarmerie - appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion * Préservation des traces et des indices.	6 heures Dont 2 heures de mise en situation pratique
		Savoir contrôler les accès	Savoir : - Connaître les accès d'un site ou d'un parc de stationnement * les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...) - filtrage de l'accès des	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

			véhicules (véhicules légers, véhicules de transport...) - filtrage l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs...) - contrôle des objets et des matériels	
		Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité	Savoir prendre en compte : - le matériel - les documents - la gestion de flux de personnel et des intervenants - la gestion des clés et des badges - le fonctionnement des moyens de communication et la vérification	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	Savoir : - effectuer une ronde selon un itinéraire et une fréquence définis tout en gardant un esprit d'initiative - adapter son comportement lors d'une ronde - comprendre la notion et les objectifs de la ronde aléatoire.	13 heures dont 9 heures de mise en situation pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 9 - Module palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures dont 4 heures de pratique				
Module palpation de sécurité et inspection des bagages	Événementiel	Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages	Savoir : - savoir définir les circonstances particulières pour les palpations de sécurité et l'inspection visuelle - Maitriser le cadre législatif des palpations de sécurité et l'inspection des bagages lors de manifestations - connaître les sanctions en cas de non-respect du cadre légal - maîtriser le domaine d'application des palpations de sécurité - connaître les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions - appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage - adopter un comportement adéquat lors de la découverte	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

			d'objet prohibé - maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation - être capable de gérer les mineurs et les personnes en situation de handicap. Savoirs-faire : - effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage - effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte.	
--	--	--	---	--

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité, 7 heures dont 4 heures de pratique				
Module professionnel	Télésurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance	Savoir : - Maîtriser le corpus juridique de la télésurveillance et de la vidéosurveillance - connaître les éléments de la chaîne de télésécurité - maîtriser le schéma d'installation d'un système de vidéoprotection	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 11 - Module gestion des risques, 11 heures dont 5 heures de pratique				
Module gestion des risques	Gestion des risques	Maîtriser la gestion des alarmes	Savoir : - maîtriser le processus de déclenchement d'une alarme intrusion * lire et exploiter une information émanant d'un clavier déporté d'alarme intrusion * gérer la levée de doute et les modalités d'alerte des forces de l'ordre - maîtriser les principes de gestion d'une alarme incendie ; * lire et exploiter une information émanant d'un système de détection incendie * gérer la levée de doute * évaluer les possibilités d'intervention	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

			* rendre compte à la hiérarchie * organiser l'accueil des secours et faciliter leur Intervention - identifier les possibilités de report d'alarme gestion technique centralisée ou gestion technique de bâtiment et leurs modalités d'exploitation	
Module gestion des risques	Gestion des risques	Protéger le travailleur isolé	- Etre capable de s'intégrer dans un système de protection de travailleur isolé (PTI) * Connaître les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé * identifier les différentes composantes d'un système PTI - Etre capable de maîtriser les possibilités de déclenchement d'un dispositif d'alarme de travailleur isolé (DATI)	2 heures dont 1 heures de mise en situation pratique
Module gestion des risques	Gestion des risques	Sensibilisation au risque électrique	Savoir : - identifier les facteurs d'accident d'origine électrique - connaître les effets du courant sur le corps humain - identifier l'origine de l'électrisation - analyser le risque électrique - connaître les modalités de formation et de processus d'habilitation - analyser des situations d'accidents d'origine électrique	2 heures

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 12 - Module évènementiel spécifique, 7 heures				
Module technique	Compétence en évènementiel	Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la	Savoir : - la problématique de la	5 heures

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

		problématique de leur sécurisation	sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux) - le cadre légal des rassemblements - la sécurisation des spectacles et concerts - la gestion d'un événement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) - les fondements des bases juridiques lors de prestations événementielles	
		Identifier les acteurs d'un événement	Savoir : - reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateurs, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) - information sur les types de public.	1 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	Savoir : - identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) - Connaître les moyens d'identification des différentes familles d'accès - les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) - la fraude et les litiges.	1 heure

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées, 7 heures dont 4 heures de pratique				
Module gestion des risques	Gestion des risques de situations	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux	Savoir : - Connaître les différents types	7 heures Dont 4 heures de

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

	conflictuelles dégradées	risques de situations menaçantes	de stress et leur mode de fonctionnement du stress - gérer les effets gênants du stress ; - utiliser les effets positifs du stress ; - maîtriser le stress in situ - connaître le mécanisme du stress - connaître la notion de stress différé et sa gestion post-événement. Savoir-faire : - appliquer les principes de récupération par la Respiration - Etre capable d'évacuer la tension - protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression - agir en état de nécessité.	pratique
--	--------------------------	----------------------------------	---	----------

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES	DUREE MINIMALE
UV 14 - Module industriel spécifique, 7 heures				
Module technique	Connaître	Evaluer les risques professionnels Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux	Savoir : - Connaître les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels *l'évaluation des risques professionnels * le document unique *les obligations de l'employeur *les principes généraux de prévention; * les obligations des employés * les plans de prévention - notions d'IPCE; - les installations classées SEVESO (historique et implication réglementaire) - l'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) et les différents plans d'intervention - connaître les matériels de protection adaptés aux risques industriels - le port des équipements de protection individuelle	7 heures

Site internet : www.afsia.fr – Tél. 03.24.58.38.80 – afsiaformation@gmail.com – SIRET 390 051 795 00024 – APE 8559A

N° de déclaration d'activité 21 08 00174 08 - NON ASSUJETTEE A LA TVA SOUS LE N° : FR68390051795

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Mise à jour le 23/07/2025/ Date d'application le 23/07/2025

Certification QUALIOPI pour les actions de formation Certificat N° 1054 OF Ind 0

Certification Sécurité Privée Domaine activité de surveillance humaine ou gardiennage

Certification CNAPS numéro FOR-008-2028-02-27-20230842646 – Agrément ADEF 0823031303



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION INITIALE

AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE PRIVEE - TFP – APS

Mise à jour le 25/02/2026/ Date d'application le 25/02/2026

			- les équipements de protection et moyens d'intervention collectifs - notion de système global harmonisé (SGH) * Connaître la classification CLP (classification labelling packaging) - connaître les contraintes des zones à atmosphère explosif (ATEX)	
--	--	--	--	--

SOCLE DE BASE 41 HEURES DONT 7 HEURES DE PRATIQUE

SPECIALITE APS 134 HEURES DONT 55.50 HEURES DE PRATIQUE

TOTAL : 175 HEURES HORS EXAMEN DONT 63.50 HEURES DE PRATIQUE